

# La possible mue de St-Elme

**LITTORAL** Le réaménagement du port fait l'objet d'un nouveau projet défendu par la municipalité. La concertation avec les habitants s'ouvre pendant trois semaines

Le potentiel est immense, mais le dossier a du mal à émerger. Le petit port de Saint-Elme, « l'un des bijoux de La Seyne » comme aime le dire la première adjointe (lire en page suivante), attend son projet de réaménagement. Cela fait des décennies que le plan d'eau est chroniquement étouffé par les posidonies. En avril dernier encore, professionnels et plaisanciers de Saint-Elme avaient poussé un coup de gueule, voyant leur port se boucher, devenant à peine navigable. Avant l'été, les posidonies avaient été retirées. L'espoir est de trouver une solution définitive.

## Revoir les points polémiques

« L'ensablement et les posidonies représentent le problème majeur du port », rappelle l'adjointe Raphaëlle Leguen, qui défend aujourd'hui un nouveau projet de réaménagement estampillé mairie. « Notre volonté est d'arriver à quelque chose de consensuel. Toutes les histoires qui circulent ne m'intéressent pas. Beaucoup d'études ont été menées, nous voulons



**Voici le visage du futur port de Saint-Elme, selon le projet présenté par la mairie. Avant qu'un projet définitif ne soit retenu, les Seynois ont trois semaines pour s'exprimer.** (Repro DR)

respecter les gens qui ont travaillé sur le sujet. »

Fin 2006, une concertation avait déjà eu lieu, qui avait permis de choisir parmi quatre projets distincts. Le projet dit n°4 avait été

préférée aux trois autres, mais suscitait bien des critiques du côté des Saint-Elmois. Depuis, la mairie a remis le dossier à plat : « Nous avons gardé le meilleur du projet n°4, en prenant en compte les do-

léances exprimées pendant la première concertation ». Ce nouveau projet est désigné n°4 bis.

Certains points polémiques ont été réexaminés : le nombre de places de parking revu à la baisse; un bâtiment de trois étages au milieu du port est abandonné; le port à sec pour entreposer des bateaux supprimés.

« Les deux projets [n°4 et 4 bis] sont remis en concertation préalable », explique-t-on au syndicat mixte varois des ports du levant qui est propriétaire et gestionnaire du port actuel. « Le nouveau projet de la mairie est très intéressant,

## LA CONCERTATION

### Réunion publique le 10 décembre à l'hôtel de ville

Un débat public est organisé le 10 décembre à 18h en salle du conseil municipal, en présence du syndicat mixte et des élus seynois.

### La concertation est ouverte du 25 novembre au 16 décembre.

Des permanences sont organisées tous les jours en semaine. Le public peut consulter les documents des deux projets : le matin en mairie, de 8 h 30 à 12 h 30; l'après-midi, à la base nautique de Saint-Elme, de 14 h 30 à 18 h.

mais nous n'avons pas voulu faire un choix, l'avis du public tranchera. Nous prendrons les éléments positifs des deux projets ».

L'enveloppe financière de départ était estimée à 6 millions d'euros, « mais le projet n°4 bis coûtera moins cher », assure l'adjointe. Si la procédure ne prend pas de retard, une enquête publique sera organisée en 2011, pour des travaux de 2013 à 2015.

La mue du port prendra encore au minimum cinq ans.

**SONIA BONNIN**  
sbonnin@varmatin.com

## Les grandes lignes

Actuellement, le port de Saint-Elme offre 70 places pour les bateaux à l'année, plus 70 autres pour des bateaux de passage. Dans le projet municipal, dit n°4 bis, au moins 200 bateaux pourraient être amarrés, soit un gain minimum de 60 anneaux au port, ce qui était également le cas dans le projet précédent. Pour les places de parking, il en existe 50 aujourd'hui autour du port et des quais. Le projet n°4 bis en prévoit « 30 de plus » selon la mairie. Mais, « nous attendons de localiser ces places », tempère le syndicat mixte varois des ports du Levant, qui avait prévu « de 100 à 150 places de parking » dans son projet n°4.

Lire également en page suivante